

Projet pédagogique complémentaire

A compléter uniquement à partir des temps d'enseignement effectués en regroupement sur le dispositif

Éléments personnels :

NOM :		PRENOM :		DATE DE NAISSANCE :	
-------	--	----------	--	---------------------	--

Parcours scolaire :

Age de l'enfant	2	3	4	5	6	7	8
Classes fréquentées		PS	MS	GS	CP	CE1	ULIS-école (CR : CE2)

Profil général de l'élève

Coursus en Dispositif :	Cycle : 2		
	2016-2017		
Etablissement scolaire (nom – ville-tél) :			
Coordonnateur du dispositif			
Enseignant et niveau de la classe de référence			
Directeur d'école / Chef d'établissement			
Enseignant référent du secteur (nom - tél) :			

Caractéristiques de son handicap	Conséquences sur sa scolarisation	Adaptations pédagogiques
T. est un élève agréable qui prend plaisir à venir à l'école mais qui n'arrive pas à apprendre. Sa mémoire de travail est faible et son attention très labile.	Malgré un aménagement de la scolarisation l'année passée (temps de scolarisation en CP et en CE1), T. a d'importantes lacunes en lecture, en écriture et en numération. Il confond certaines lettres (p/q, b/d, m/n) et certains sons. En mathématiques, il écrit certains chiffres en miroir. T. peine à se repérer dans le temps. S'il connaît les noms des mois de l'année, ce n'est pas le cas des jours de la semaine.	Les objectifs d'apprentissage sont adaptés en fonction du niveau de T.. En écriture, l'utilisation d'un lignage coloré a permis des progrès importants depuis le début de l'année scolaire. En lecture, la méthode des Alphas, bien que parfois dénigrée, est utilisée pour aider T. à assimiler et retenir les correspondances phonies/graphies.

Compétences acquises	Objectifs et Moyens mis en œuvre
----------------------	----------------------------------

Métier d'élève (attitude comportement...)	T. n'a pas encore intégré les règles de vie de classe. S'il est toujours volontaire pour aider ses camarades, il peut également perturber la classe lorsqu'il n'arrive plus à fixer son attention (bruits d'animaux, petits cris). Toutefois, cette attitude semble s'apparenter à un mécanisme de protection que T. met en œuvre lorsqu'il se sent en difficulté.	Un travail important est fait en petit groupe, au sein du dispositif ULIS sur le respect des règles de vie de classe et de vie en société. L'objectif est la transposition des compétences acquises en grand groupe, dans les classes de référence et d'accueil.
--	--	--

CONSTATS INITIAUX ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE						
DOMAINES D'ENSEIGNEMENT		LIEUX et DIVISIONS D'ENSEIGNEMENT			CONSTATS (niveau scolaire)	OBJECTIFS POUR L'ANNEE UNIQUEMENT POUR LES MATIERES TRAVAILLEES EN REGROUPEMENT EN DISPOSITIF ULIS (Les objectifs visés en CA ou CR figurent sur les volets inclusions)
		DU	CR	CA		
FRANCAIS	Langage oral	X			T. est toujours volontaire pour prendre la parole. Son enthousiasme l'emporte souvent sur le respect des règles de prise de parole. Son lexique est parfois limité mais il est capable de réfléchir pour comprendre un mot inconnu en contexte. A l'oral, T. a des difficultés en conjugaison et la concordance des temps est souvent approximative.	- Développer le vocabulaire - Respecter les règles régulant les échanges - Travailler la correction du langage oral
	Lecture et compréhension de l'écrit	X			T. éprouve d'importantes difficultés en lecture. S'il a fait d'importants progrès depuis la rentrée de septembre, il confond encore certains sons simples et ne maîtrise pas les sons complexes (sauf si utilisation d'un code couleur). Ces difficultés en décodage affectent sa compréhension de l'écrit. (niveau CP)	Le principal objectif est de développer les compétences de T. en lecture. Pour cela, plusieurs axes seront travaillés : - règles de la combinatoire pour lui permettre de déchiffrer des mots connus et inconnus - constitution d'un capital de mots-outils, fréquents et irréguliers - Utiliser les connaissances du système graphophonologiques (correspondances graphèmes/phonèmes) pour comprendre un mot, un texte - Travailler, avec la famille, sur l'importance des exercices de lecture à la maison (« devoirs »).
	Ecriture	X			T. est très motivé et n'hésite pas à demander des exercices d'écriture supplémentaires. Il ne maîtrise pas la totalité des graphies cursives ou utilise des stratégies d'écriture et de copie peu efficaces. (niveau CP)	- Revoir l'écriture cursive (utilisation d'un lignage coloré pour aider T. à écrire « sur les lignes ») - Travailler les stratégies de copie - Développer les capacités d'encodage de mots entendus en l'oral, en lien avec le travail de phonologie et de lecture.
	Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)	X			Les importantes difficultés de T. en lecture et en écriture ne lui ont pas permis jusque là de développer ses	Dans le cadre du projet d'école, le lexique est travaillé quotidiennement : rituel, lectures, lectures offertes. Une entrée

					compétences en étude de la langue (niveau CP).	progressive dans l'étude de langue (grammaire, orthographe) est proposée en lien avec les textes proposés en lecture : identifier une phrase, comprendre la différence ligne/phrase, connaître quelques natures de mots (noms, déterminants, verbe).
MATHEMATIQUES	Nombres et calcul	X		X	T. connaît la comptine numérique mais peine à écrire les nombres jusqu'à 69. Les notions de dizaine et d'unité sont en cours d'acquisition. A noter que T. sait résoudre des calculs simples (sommes inférieures à 20) mais s'aide de ses doigts pour calculer. (niveau CP).	Un travail renforcé sur la compréhension du système décimal est mené au sein du dispositif. L'objectif est la maîtrise de la numération de position et la connaissance des nombres jusqu'à 100 (voire 1000). La mémorisation de résultats (tables d'addition, compléments à 10) sera également travaillée régulièrement afin de rendre ses résultats rapidement mobilisables. Le calcul réfléchi de sommes et de différences ainsi que les techniques opératoires de l'addition et de la soustraction seront abordés, en lien avec la résolution de problèmes.
	Grandeurs et mesures	X			T. sait mesurer et tracer soigneusement des segments de longueur donnée. Toutefois, il ne maîtrise pas le vocabulaire géométrique.	Dans ces domaines, les objectifs poursuivis seront ceux de la classe de CE1. Des temps de scolarisation en classe de référence dans ce domaine seront envisagés au cours de l'année scolaire.
	Espace et géométrie	X				
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE			X			
SCIENCES ET TECHNOLOGIE			X			
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES	Arts plastiques et visuels		X			
	Education musicale		X			
	Histoire des arts		X			
HISTOIRE GEOGRAPHIE	Structuration du temps	X	X		T. éprouve de grandes difficultés pour se repérer dans le temps. Il ne maîtrise pas les jours de la semaine.	Au sein du dispositif ULIS, le repérage dans le temps sera travaillé quotidiennement à l'aide de rituels.
	Histoire					
	Structuration de l'espace		X			
	Géographie					
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE		X			T. ne comprend pas toujours les exigences et les règles de l'école. Son arrivée dans le dispositif ULIS lui a toutefois été particulièrement bénéfique : T. connaît et accepte les règles, même si son enthousiasme l'emporte souvent sur leur respect. Il fait preuve de beaucoup de bonne volonté	En prenant appui sur la motivation et la bonne volonté de T. depuis le début de l'année scolaire, l'objectif principal de cette année scolaire sera de travailler avec T. la connaissance et la maîtrise des règles de vie de classe et plus largement des règles de vie en société. En outre, un effort particulier sera fait pour exporter la motivation de

					en classe et respecte les adultes. Toutefois, son comportement avec ses camarades n'est pas encore à la hauteur des exigences de l'école.	T. hors du temps scolaire (accepter et faire ses devoirs, lire à la maison, ...).
LANGUE VIVANTE	Ecouter et parler	X			Dans le cadre d'une co-intervention, les élèves du dispositif ULIS, dont T., suivent l'enseignement de l'anglais avec les élèves de CE1 de l'école. Les connaissances de T. se limitent à quelques mots de vocabulaire (comptine numérique, formule de politesse).	En accord avec la circulaire d'août 2015 qui rappelle aux coordonnateurs ULIS de ne pas négliger l'enseignement des langues vivantes, les élèves bénéficiant du dispositif ULIS suivront l'enseignement de l'anglais avec leurs camarades de CE1. Les objectifs visés seront les mêmes que pour leurs camarades avec un travail exclusivement oral.
	Lire et écrire	X				